

Nancy, le 20 septembre 2018

Inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux
et
Inspecteurs de l'Education Nationale
de langues vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes

S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR et IEN2D de l'académie, s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation des collèges et des lycées.

La seconde partie est spécifique à chaque discipline.

Partie commune

Les sujets d'actualité sont nombreux pour cette rentrée, nous pouvons citer l'accompagnement personnalisé, construit à partir des tests de positionnement de sixième et de seconde et qui doit être concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale au lycée, l'aide spécifique à l'orientation en seconde, la publication des programmes actualisés au collège ainsi que la réforme des lycées et des baccalauréats. Parmi les autres priorités de rentrée, nous soulignons l'attention particulière que nous devons maintenir pour permettre aux élèves porteurs d'un handicap ou d'une déficience de suivre une scolarité en milieu ordinaire.

Cette rentrée est également l'occasion de dresser un premier bilan des rendez-vous de carrière qui ont marqué l'année passée. Ceux-ci ont été l'occasion d'échanges très riches entre les corps d'inspection, les personnels de direction et les personnels enseignants, d'éducation et les psychologues de l'éducation nationale.

Ces entretiens prennent appui sur les compétences professionnelles listées dans le référentiel du 23 juillet 2013, qui s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation. Ce référentiel, décliné en descripteurs, doit d'abord être considéré comme un outil d'auto-positionnement. Tout au long de leur carrière, il aide les personnels à porter un regard réflexif sur leurs pratiques et à identifier des besoins individuels ou collectifs d'accompagnement et de formation. Nous encourageons les professeurs à s'engager dans cette démarche de développement professionnel.

Les formations suivies dans le cadre du Plan Académique de Formation ou au cours de Formations d'Initiative Locale s'inscrivent automatiquement dans les CV sur I-prof. Toutefois nous vous invitons à enrichir votre profil en identifiant les différentes compétences développées par exemple au travers d'autres formations, certifications, missions ou fonctions.

Enjeu majeur de l'École, l'apprentissage et la consolidation des langages pour penser et communiquer s'inscrivent dans tous les référentiels et programmes disciplinaires, dans une logique de cohérence et de continuité.

A l'horizon 2021, une nouvelle épreuve orale est prévue aux baccalauréats général, technologique, et professionnel. Elle sera l'occasion pour les lycéens « de travailler cette compétence fondamentale pour la réussite dans leur vie personnelle et professionnelle », dans la continuité de l'épreuve orale au DNB. La démarche de projet est une modalité adaptée, par exemple au travers des EPI au collège, de l'AP en seconde et des enseignements de spécialités au cycle terminal.

La maîtrise de l'expression joue donc un rôle crucial dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle et sociale. Elle est un objectif transversal et partagé par tous les personnels. Son apprentissage doit être notre défi commun.

Les corps d'inspection sont mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces sujets et seront présents à vos côtés tout au long de l'année. La Cellule Académique Recherche Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation ainsi que les inspecteurs sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets d'innovation ou d'expérimentation adaptés à votre établissement et à son contexte, qu'ils portent sur les aspects organisationnels ou pédagogiques.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation du 23 juillet 2013

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

Plan Académique de Formation

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>

Cellule Académique Recherche Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation

<https://cardie.ac-nancy-metz.fr/>

Bulletin officiel sur la réforme du lycée

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963

Bulletin officiel sur les programmes du collège

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38047

Partie disciplinaire : langues vivantes

En ce début d'année scolaire, nous voulons tout d'abord vous remercier pour le travail accompli l'an dernier et nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui font leur première rentrée parmi nous.

Nous remercions plus particulièrement les équipes enseignantes qui, en 2017/18, ont témoigné de leur créativité dans le quotidien des salles de classe, notamment à l'occasion de la semaine des langues. Nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de proposer au sein

de vos établissements de nouveaux projets qui témoigneront de la richesse du travail en interlangue, en interdisciplinarité et en inter-degrés.

Au-delà de ces dimensions, nous vous invitons à travailler dans une logique de plurilinguisme¹, et dans cette perspective, à vous appuyer sur les compétences acquises dans une langue pour développer celles qui peuvent l'être dans une autre. Cet objectif commun permettra aux élèves de prendre confiance en leur capacité à progresser et de mieux percevoir la continuité entre l'école, le collège et le lycée ; il s'agit aussi de les ouvrir à la diversité et à l'altérité, de développer leurs compétences citoyennes et de les accompagner dans la construction d'un projet pour leur avenir.

Ce même objectif invite aussi à développer la mobilité des élèves et de leurs enseignants. En lien avec la DAREIC², chaque établissement aura avantage à mettre en place un appariement dans le cadre d'un partenariat international actif, dans une dynamique collective et individuelle.

Nous vous rappelons que de nombreuses ressources sont mises à disposition sur le site interlangue de l'académie (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>) comme sur les sites disciplinaires. Les dispositifs proposés par le plan académique de formation dans chaque langue, en interlangue et dans le domaine transversal permettront également à chacun de développer ses compétences professionnelles (inscription avant le 20 septembre à l'adresse suivante : <http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>).

Nous vous assurons de notre confiance, de notre soutien et de notre souhait de valoriser l'ensemble des initiatives que vous saurez prendre, pour une plus grande réussite de tous nos élèves. Nous vous souhaitons une année scolaire dynamique et riche en échanges.

Les inspecteurs de langues vivantes

LIENS UTILES

PORTAIL NATIONAL dédié aux langues vivantes pour enseigner, s'informer et se former :
<http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>

SITE ACADEMIQUE INTERLANGUE
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (BO n°17 23 avril 2015)
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun

NOUVEAUX PROGRAMMES de l'ECOLE et du COLLEGE (cycles 2, 3, 4)
Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400

Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018

¹ « Par « plurilinguisme », le Conseil de l'Europe entend l'aptitude de l'individu à puiser dans un répertoire de savoir-faire et de connaissances dans plusieurs langues pour faire face aux situations de communication les plus variées

² DAREIC= Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Programme pour la classe de seconde : BO spécial n°4 du 29 avril 2010
http://media.education.gouv.fr/file/special_4/72/7/langues_vivantes_143727.pdf

Programme pour le cycle terminal (1^{ère} et terminale) : BO spécial n°9 du 30 septembre 2010
<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

Réforme du lycée et du baccalauréat : BO n°29 du 19 juillet 2018

LYCEE PROFESSIONNEL

BO spécial n°2 du 19 février 2009 :
<http://www.education.gouv.fr/cid23840/mene0829952a.html>

BULLETIN OFFICIEL

Tous les BO sont consultables en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Possibilité de **s'abonner au sommaire du BO** pour le recevoir par mail :
<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>

EDUSCOL, pour nouveautés et ressources : <http://eduscol.education.fr/>
Nouvelles ressources pédagogiques d'accompagnement pour enseigner les langues :
<http://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>

ACTION CULTURELLE

Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)

RELATIONS INTERNATIONALES

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

INNOVATION

Pôle académique de soutien à l'innovation (PASI)

TraAM

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/travaux-academiques-mutualises/>
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>